



RIPARDIERE PRODUCTIONS

28 rue de la Ripardière 85000 La Roche-sur-Yon
ripardiere productions@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CODIR 26 MARS 2018

Participants :

Daniel RABILLER ; Patricia RABILLER ; Jacky GUILLONNEAU ; Françoise THOMAS ; Jesse POLLET ; Daniel BLANCHARD ; Alain ROULLET ; Daniel GUILLET ; Yves THOMAS.

Absent : Yves GRATON

Ordre du jour :

- Perception de l'AG par chacun (tour de table)
- Point sur les projets 2018
- Point sur le budget
- Communication externe à l'association (site Internet, Face book, presse locale, etc.)
- Communication interne (sous quelle forme ? Journal, quel contenu, quelle périodicité)
- Espace adhérents du site Internet (que doit-on y trouver ?)
- Fiche suivi (contenu, mise à jour)
- Détermination du coût de nos prestations (hors portraits...)
- Conventions de partenariat
- Fiche droit à l'image
- Constitution des équipes projet (comment, quand, chef de projet, etc.)
- Archives de l'association
- Questions diverses

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

1) Perception de l'AG :

Ce point concerne essentiellement les nouveaux membres du comité directeur.

Daniel Blanchard aurait aimé que l'on prenne un peu de temps pour rappeler les objectifs de l'association ainsi que le mécanisme de son fonctionnement.

Alain Roulet n'a pas de remarque particulière. Le déroulement et le contenu de l'AG a répondu à ses attentes.

Jesse regrette que l'on n'ait pas mis l'accent sur les contacts, les rencontres et les possibilités inattendues qu'engendrent la réalisation des films (exemple : l'accès à la nacelle des pompiers lors du tournage de la « porte ouverte » en juin dernier)

2) Projets 2018 (reprise de ce qui a été dit à l'AG) :

Jeu de la Vache (Aluette)

Court métrage d'environ 10 minutes, dont les principales prises de vues sont terminées.

Livraison pour fin avril 2018.

Jalonnement sur la fiche « suivi » disponible sur le site Internet de l'association.

Copyright :

Projet de Robert Forget, basé sur une nouvelle d'André Audureau, écrivain Yonnais. Le scénario est terminé, Robert et le chef de projet de cette fiction, Il doit encore finaliser certains points.

Val d'Ornay :

Réalisation d'un film sur le quartier du Val d'Ornay, en collaboration avec les habitants à l'initiative du conseil citoyen et de la maison de quartier du Val d'Ornay.

Les premières prises de vues sont faites, suite lors du week-end de Pâques et après...

Le planning est en ligne dans l'onglet spécifique (Val d'Ornay) sur le site Internet

Tournage de mars à mi juillet, livraison fin 2018.

Gala de Danse St André

Prises de vues le 23 juin. 2 représentations sont programmées à l'amphithéâtre Réaumur 28 bd d'Angleterre à La Roche-sur-Yon. Livraison en septembre 2018

Convention de partenariat à rédiger (Yves s'en charge).

Gala de danse aux Landes Génusson

Film reportage sur le gala de danse de l'association "Et Vie Danse", qui se déroulera le 2 juin 2018 au gymnase de Landes Génusson

La convention sera rédigée rapidement, elle devra mentionner dans le coût, la prise en compte de frais de déplacement (Yves s'en charge)

Festival de théâtre amateur « Les spectaculaires » à la Roche par l'association « Écarquille »

Reportage sur le 10ème anniversaire de l'association

Pourparlers en cours. Dans un premier temps, on chiffre le coût approximatif du film (850,00 €).

Si accord, les prises de vues sont à prévoir fin octobre/début novembre 2018.

Une bande annonce est demandée par Écarquille, à traiter avec Jesse dans le cadre de son activité professionnelle.

La cuisine de Josquin et Léonie (association des parents d'élèves de la Généraudière)

Demande de l'association, pour filmer le spectacle prévu à la salle Réaumur le 26 mai 2018.

Proposition acceptée par le Codir, Yves rédige une convention de partenariat. Voir la fiche « suivi » sur le site Internet de l'association RP.

Portrait de Valérie Babin, sculpteur céramiste de la Roche (film terminé)

Yohann Ratier potier céramiste

Jacky reprend contact pour un entretien préalable (suivi par Jacky et Yves)

Etoile Sportive Ornaysienne 80 ans de l'association

Un premier rendez-vous s'est tenu avec le président de l'ESO. A ce jour, pas de réponse quant à une éventuelle suite à donner.

Salle d'attente (*module de formation interne à l'Association*)

Sera mis en œuvre en fonction de la disponibilité et de la charge de travail de chacun.

Effet boomerang (*Projet à l'initiative de Daniel RABILLER en vue de participer à certains concours de cinéma*)

Court métrage de fiction, le scénario est fait. Voir ce qui est à faire sur la fiche « suivi ».

3) Point sur le budget :

Jacky GUILLONNEAU fait le point sur la situation financière de Ripardières Productions.

L'association dispose à ce jour de :

905,00 € sur le compte courant (cette somme comprend les cotisations 2018 reçues à ce jour)

Cotisations restant à percevoir : Nicolas Pichon, Daniel Amélineau et Cinémathèque.

1711,00 € (somme arrondie aux centimes supérieurs) sur le livret d'épargne.

En attente de règlement (à la livraison du film) 350,00 € par l'association T Vert à Landes Génusson.

4) Communication externe :

Daniel Rabiller aimerait qu'une ou deux personnes au sein du Codir se chargent de ce volet. Il s'agit de la presse quotidienne régionale ou locale (Ouest France, Le Pays Yonnais) ; du site Internet de l'association ; des réseaux sociaux. Pour le site Internet, Daniel Rabiller continue à piloter. Facebook sera piloté par Daniel Rabiller et Jesse. Pour la presse, Alain et Daniel Blanchard s'en chargent. Une réunion de ce groupe est à programmer courant avril pour coordonner les actions de communication.

5) Communication interne :

Elle concerne l'ensemble des adhérents et se fait essentiellement par messagerie Internet. Quand une information ou une demande de film parvient au président, celui-ci la transmet à l'ensemble des adhérents. Si une sollicitation y figure, il est indispensable d'y répondre (c'est surtout vrai pour la disponibilité de chacun à propos d'un tournage ou d'un repérage) Autre point, le jalonnement de chacun des chantiers en cours ou terminés. Une fiche dite « fiche suivi » est créée et mise en ligne sur le site Internet. (Pilotes : Yves, Patricia et Daniel)

6) Site Internet de Ripardière Productions :

On trouve 10 rubriques sur le site : 7 accessibles librement, 3 réservés aux adhérents accessibles exclusivement après identification. Les chapitres du site : Accueil ; Moyens ; Réalisations ; Nous rejoindre ; Communication ; Contact ; Bonus et trois autres chapitres réservés aux adhérents (connexion ; adhérents ; projet Val d'Ornay) Pour l'instant, le contenu du site satisfait pleinement les membres du codir, aucun changement n'est envisagé. Pour l'accès à l'espace « adhérents » un rappel des procédures peut être fait à intervalle régulier.

7) Fiche suivi (contenu, mise à jour) :

Chaque "chantier" engendre la création d'une "fiche suivi" où sont notées au fil de l'eau, les évolutions de chaque projet. Pour que chaque fiche reflète au plus près la réalité, le chef de projet doit communiquer régulièrement à Yves, les informations concernant son film. Les fiches sont accessibles exclusivement aux adhérents.

8) Détermination du coût des prestations :

Le barème existant correspond en grande partie au montant des dépenses engendrées par chaque film. Un forfait est décidé pour le matériel de prise de son (20 € /jour) et d'éclairage (5 € / jour) Néanmoins, les demandes émanant de plus en plus d'associations externes à La Roche-sur-Yon, il devient indispensable de prendre en compte les frais de déplacement. Le barème utilisé figure dans le règlement intérieur de Ripardière Productions. Le prix du kilomètre passe de 0,36 à 0,38 €. Les modifications du règlement intérieur seront faites à plus vite (Yves) Rappel du barème de facturation concernant les moyens mis en œuvre pour un film :

- Drone :	100 € / jour
- Caméra d'épaule	50 € / jour
- Caméra Handycam ou gopro	20 € / jour
- Caméra Sport (Gopro)	10 € / jour
- Studio montage / informatique	20 € / jour
- Micro perche et micro cravate	20 € / jour
- Éclairage	5 € / jour
- Logiciels de montage	60 € / par prestation

9) Convention de partenariat :

Chaque réalisation donne lieu à une facturation auprès du demandeur, hormis les portraits.

Pour concrétiser le projet et son coût, une convention de partenariat est établie. Elle est signée par le président (ou la présidente) de l'association demandeuse et par le président de Ripardière Production.

Un exemplaire est remis à chacune des parties. Elle est rédigée par le président et le secrétaire de Ripardière Productions.

Elle sera transmise pour information à compter du 26 mars 2018 à chacun des membres du comité directeur.

10) Fiche "droit à l'image" :

La fiche "droit à l'image" doit être utilisée lors de chaque projet. Elle doit être signée par les participants à un film. Chacune est et sera stockée par les secrétaires de Ripardière Productions.

Un exemplaire est disponible sur le site Internet de l'association.

11) Constitution des équipes projet :

Les équipes projet, sont constituées par Daniel Rabiller. Il nomme un chef de projet et recherche des adhérents disponibles pour chaque film.

12) Archives de l'association :

Les archives numériques de l'association sont conservées sur deux disques externes de 3 To chacun.

L'un est conservé chez Daniel Rabiller, l'autre chez Yves Thomas.

On y trouve la totalité des films terminés et l'ensemble des rushes propres à chaque film.

13) Questions diverses :

- Alain Roulet souhaite disposer de cartes de visite.

Patricia se charge d'en réaliser pour Alain, Daniel Blanchard et Daniel Guillet.

- Formation au pilotage d'un drone :

Jesse Pollet se propose pour suivre une formation au pilotage du drone. Le Codir vote à la majorité, le feu vert pour cette formation payée par Ripardière Productions, dans la limite de 150,00 €

Jacky Guillonnet demande qu'un accord écrit des deux propriétaires autorisant Jesse à utiliser le drone soit signé par Daniel et Michel Mocquard.

A noter, qu'il sera nécessaire (lors d'un prochain comité directeur) d'aborder la question suivante : En cas de dégâts occasionnés à l'appareil au cours de son utilisation par Jesse, qui prend en charge les réparations ?

L'ordre du jour est épuisé et la réunion levée à 20h30.